

Instance(s) responsable(s)

AggloSion

Maître(s) d'ouvrage

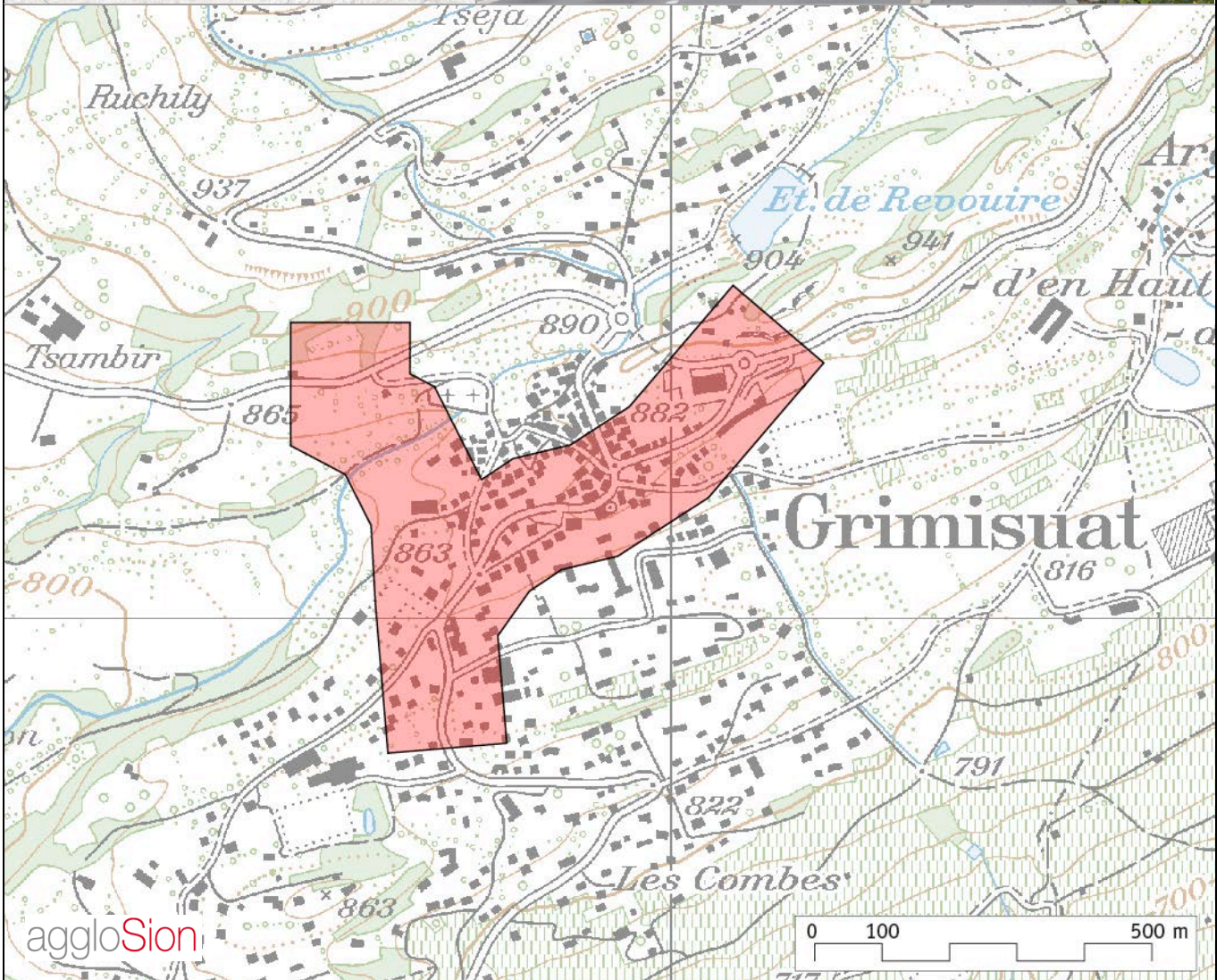
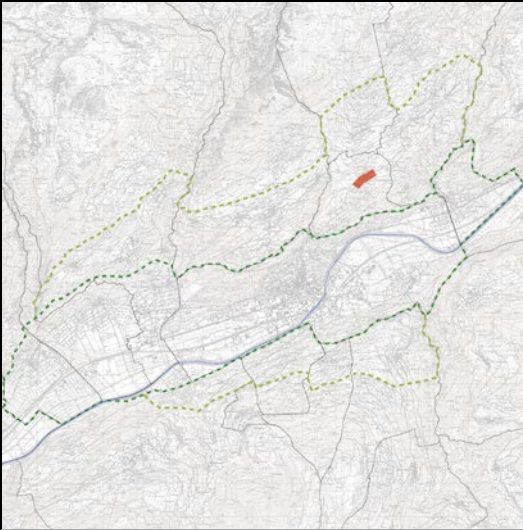
SRCE Valais

Commune(s) concernée(s)

Grimisuat

Autre(s) instance(s) concernée(s)

-



Etat actuel

Le trafic journalier moyen traversant Grimisuat est d'environ 8'000 véhicules par jour (2009). L'aménagement actuel n'est pas satisfaisant du point de vue de la sécurité et du confort des usagers. La qualité urbaine du village est dégradée par l'importance spatiale prise par la route cantonale. L'effet de coupure spatiale et fonctionnelle est important. Les traversées piétonnes et la circulation des cyclistes doivent être sécurisées.

Objectifs

Recréer un centre-village sûr et attractif, améliorer la qualité de vie des usagers et habitants du centre.

Renforcer le confort et la sécurité des cyclistes et des piétons.

Améliorer la perméabilité de l'axe.

Description

Un nouveau tronçon de route cantonale permet de rejoindre directement, à l'ouest du village, la route cantonale Savièse - Ayent, évitant ainsi la traversée du cœur du village par le trafic de transit. Parallèlement le centre de Grimisuat est réaménagé, renforçant le caractère urbain du site, réduisant, où cela est possible, les surfaces consacrées au trafic, diminuant les vitesses des véhicules et la coupure spatiale créée par la route cantonale. L'espace public est réaffecté pour les différents usagers. La perméabilité de l'axe est améliorée. Les traversées piétonnes sont sécurisées. Le détail de l'aménagement doit encore être précisé.

Opportunité

Le projet d'agglomération vise à favoriser le développement de l'habitat et des activités dans les centres. Le réaménagement proposé renforce le caractère urbain du centre du village et contribue ainsi à en améliorer l'attractivité en tant que lieu de vie. Le projet d'agglomération vise également à améliorer la sécurité de tous les usagers et à favoriser le développement des transports publics et des mobilités douces. Le réaménagement proposé contribuera à atteindre ces objectifs.

Utilité

CE1: améliore la sécurité et contribue à l'attractivité des mobilités douces, favorise la circulation des transports publics.

CE2: en améliorant la qualité des espaces publics, renforce l'attractivité du centre du village comme lieu d'habitat et de travail.

CE3: améliore la sécurité de tous les usagers.

CE4: diminue le trafic et les vitesses, réduisant ainsi les nuisances environnementales (bruit, air).

TJM (max)	2009 : 8'000 vhc./j.	2025 estimé sans PA : 2025 : 11'000 vhc./j.
------------------	----------------------	---

Coûts d'investissement	Fr. 5'250'000.-	Priorité	A (2015-2018)
-------------------------------	-----------------	-----------------	---------------

Mise en œuvre

Etat des réflexions :	Les premières réflexions visant à la requalification urbaine et à la sécurisation de cet axe ont été menées dans le cadre du projet d'agglomération. L'étude de faisabilité de la route de liaison ouest est terminée.
Planning des études :	2013-2014: études détaillées d'aménagement, avant-projet, projet 2015: mise à l'enquête
Avant-projet :	2015
Début des travaux :	2016
Mise en service :	2018

Références

-